

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AU REGLEMENT 2% DE SYNTHESE – SAISON 2022

Les propositions suivantes ont été travaillées par les membres de la CTR réuni le 24/11/2021, et validées le 18/12/2021 lors de la réunion des clubs

MODIFICATION DES TARIFS

- Tarifs d'engagement aux courses de championnat : de 24 € à 26 €
- Tarifs d'engagement « open » : de 31 € à 33 €
- Tarifs d'engagement hors délai : de 35 € à 40 €
- Tarifs d'engagement démonstration : maintien à 10 € et introduction de 20 € hors délai
- *Tarifs d'engagement annuel au championnat : 15 € (7€ pour les 50/60) - inchangé*

ENGAGEMENT AUX COURSES

- Mise en place d'un système d'inscription à l'année aux courses, sur la base du calendrier annuel : choix des courses et envoi de l'engagement/règlement en début de saison. Le règlement fait office de caution en cas de non-participation.

Incitation à l'inscription en ligne pour les pilotes hors championnat

AUTRES PROPOSITIONS

- La priorité est donnée aux pilotes engagés sur les courses 2021
- Création d'une série Pit Bike à la place d'une série 125 cc